

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE L'UNION DES MAIRES DE L'OISE

Séance du 26 mars 2012 à 9h30  
A Saint-Rémy-En-L'Eau

**Monsieur Vasselle** ouvre la séance en mentionnant les différents points à l'ordre du jour.

1. Approbation du PV du CA du 9 janvier 2012

Ce procès-verbal est soumis aux remarques ou observations éventuelles. Sans aucune réserve, il est adopté à l'unanimité.

2. détermination des thèmes de l'Assemblée générale 2012

**Monsieur Vasselle** laisse la parole à Madame Marsay-Denous

**Madame Marsay-Denous** rappelle les thèmes qui avaient été sélectionnés lors du conseil d'administration du 9 janvier 2012 :

- Le financement des collectivités, et notamment de leurs travaux
- Le logement dans les communes

**Monsieur Vasselle** rappelle que c'est Monsieur Bosino qui avait attiré l'attention sur ce dernier point. Il précise que ces deux sujets peuvent être traités en atelier (un atelier finance, un atelier logement. Il précise que pour animer ces ateliers, il faut des volontaires pour être le président et le rapporteur. Monsieur Vasselle demande si des administrateurs sont volontaires. Il propose à Monsieur Douet d'être le président de l'atelier Finances.

**Monsieur Douet** accepte d'être le président de l'atelier Finances

**Monsieur Vasselle** demande si des administrateurs souhaitent être rapporteur de cet atelier. Il propose d'offrir cette place à Monsieur Marini, spécialiste des finances publiques. Il précise que si Monsieur Marini ne peut être présent lors de notre assemblée générale, ce poste de rapporteur pourrait être proposé à Monsieur Woerth.

Monsieur Vasselle demande si des administrateurs souhaitent présider l'atelier logement. Il propose le nom de Monsieur Bosino pour être le président de cet atelier et Madame Lefebvre pour occuper le poste de rapporteur.

**Madame Lefevre et Monsieur Bosino** acceptent d'occuper ces fonctions.

**Monsieur Vasselle** indique la présence de Monsieur Pélassard, Président de l'Association des Maires de France (AMF), à notre assemblée générale.

Monsieur Vasselle précise qu'il faudra inviter Monsieur Laurent, Président de la commission Finances de l'AMF ainsi qu'un autre expert en ce domaine.

Pour le logement, Monsieur Vasselle indique qu'il faudra demander à l'AMF si certains de leurs spécialistes peuvent venir à notre assemblée générale. Des demandes pourront également être faites auprès de l'Union HLM, à la fédération des Sociétés d'HLM, ou à l'Union régionale de l'Habitat.

**Monsieur Vasselle** rappelle que l'assemblée générale se tiendra à Clermont, salle Pommery.

**Madame Marsay-Denous** précise que concernant la question du financement des collectivités, l'Union des Maires de l'Oise est très largement questionnée par de nombreuses communes qui rencontrent des difficultés pour, d'une part, trouver les banques qui seraient susceptibles de financer et, d'autre part, trouver les financements même pour une partie du besoin qui est le leur (même pour des travaux d'assainissement).

**Monsieur Le Tallec** précise que le problème est grave que dans la mesure où les lignes de financement n'ont pu être transformées en emprunt, et certaines communes se trouvent dans l'obligation de rembourser, pour la fin de l'année, des montants très importants.

**Monsieur Damien** indique qu'il y aura d'autres problèmes dans la mesure où les branchements en plomb doivent disparaître pour 2013 ; or est-ce que toutes les communes ont les moyens pour le financer ? Il en est de même pour la mise aux normes des bâtiments communaux à la réglementation sur l'accessibilité (pour 2015). Or toutes ces actions mises bout à bout, cela nécessite un financement important pour les collectivités.

**Monsieur Vasselle** propose que Madame Marsay-Denous fasse un courrier à sa signature, adressé au ministre de l'intérieur, au ministre des comptes publics, au préfet, au président de l'AMF pour appeler leur attention sur les difficultés rencontrées par les collectivités territoriales pour boucler le financement d'un certain nombre d'opérations d'investissement. Or les collectivités territoriales sont tenues à l'équilibre de leur budget. Le risque avec les communes est donc quasi nul pour les banques, à la différence de l'Etat qui a des centaines de milliards de dettes, et que l'Etat emprunte pour rembourser sa dette. A la différence, les communes empruntent pour investir et ainsi relancer l'économie.

Monsieur Vasselle suggère ainsi l'idée de demander au ministère des comptes publics une personne du réseau bancaire pour notre assemblée générale, ainsi qu'une personne de la Caisse des dépôts.

**Monsieur Douet** rappelle qu'au niveau de l'AMF des démarches ont déjà été faites, que ce soit au niveau de la commission des finances ou de la commission des affaires rurales. Des courriers ont ainsi déjà été faits, des actions ont été entreprises qui devraient amener à un concours de la Caisse des dépôts afin de venir en aide aux collectivités. Cependant tout cela est en cours de négociation. De ce fait, le contact avec l'AMF devrait être fait avant la rédaction des courriers afin d'obtenir la position actuelle.

**Monsieur Vasselle** accepte la proposition de Monsieur Douet

**Madame Marsay-Denous** précise que l'AMF est silencieuse vis-à-vis des associations départementales. Les associations départementales ont très peu de retour des actions, d'informations, des prises de position des associations départementales et de l'AMF. Peut-être pourrait-on se permettre de réclamer ce retour et une prise de position du Président Pélisard.

**Monsieur Douet** précise en effet, qu'il pensait que toutes les informations transmises lors des comités de l'AMF étaient automatiquement transmises à l'UMO, ce qui n'est pas le cas. Dorénavant Monsieur Douet transmettra les informations qui lui seront communiquées par l'AMF à l'UMO.

**Monsieur Bosino** précise que lors du dernier congrès des maires de France cette question des difficultés de financement avait déjà été abordée : une rallonge de crédit possible avait été annoncée par le gouvernement. Mais cette rallonge n'est pas suffisante au regard de la demande, nous sommes donc dans les difficultés dans la mesure où ce qui a été annoncé en plus ne correspond pas aux besoins. Ces difficultés avaient donc déjà été annoncées lors du derniers congrès des maires.

**Monsieur Vasselle** précise qu'il est question que la Caisse des dépôts débloque à nouveau des fonds mais aussitôt qu'elle débloque les crédits sont épuisés avant même que l'annonce soit faite.

Monsieur Vasselle propose ainsi qu'on fasse venir une personne de la Caisse des dépôts lors de notre assemblée générale.

### 3. Désignation au comité Trame verte et bleue

**Monsieur Vasselle** indique qu'il convient de revoir la composition du comité Trame verte et bleue du fait d'une mauvaise prise en compte de la représentativité du département. En outre, le président de la chambre d'agriculture a saisi l'UMO de son souhait de voir des maires agriculteurs représentés au sein de ce comité.

**Madame Marsay-Denous** rappelle les élus désignés lors du dernier conseil d'administration, à savoir Messieurs Floury, Menn, Villemain, Carrere, Desmoulins, Bosino, Dubut.

**Monsieur Bosino** accepte de se désister de ce comité.

### 4. Marianne du civisme 2012

**Monsieur Vasselle** indique l'Umo a été saisie par l'Association des Anciens Maires et Adjoints de l'Oise pour renouveler l'opération « Marianne du civisme », opération qui avait été menée en 2007.

**Madame Marsay-Denous** précise en effet que l'UMO a été saisie dans un premier temps par l'Association des Anciens Maires et Adjointes de l'Oise qui elle-même avait été sollicitée par la fédération nationale des anciens maires. Ce projet, qui a également été relayé par l'AMF, a pour objectif de contribuer à redonner toute sa force à la démocratie en distinguant et récompensant dans chaque département, ainsi qu'à l'échelle nationale, les communes ayant eu le plus fort taux de participation aux élections présidentielle et législative. L'idée est d'informer et de sensibiliser les adhérents des deux associations sur cette manifestation citoyenne.

**Monsieur Vasselle** propose donc de renouveler cette opération dans la mesure où le conseil d'administration ne s'y oppose pas.

#### 5. Manifestation « 36 000 pour le tri »

**Monsieur Vasselle** indique que l'Union des maires est sollicitée par l'AMF afin d'organiser une manifestation « 36 000 pour le tri ».

**Madame Marsay-Denous** précise que l'Union des maires a été destinataire d'un courrier de l'AMF souhaitant mobiliser les associations départementales de maires pour le déploiement d'un programme de rencontre sur l'ensemble du territoire, en partenariat avec mes acteurs du domaine du tri, sur 6 thématiques :

- Urbanisme et logement
- Propreté et espace
- Ecole et famille
- Sport et culture
- Vie locale et tourisme
- Nouveaux arrivants

Le projet serait d'organiser une rencontre sur l'une de ces thématiques au cours de l'année 2012.

**Monsieur Vasselle** demande si on ne pourrait pas intégrer ce thème dans ceux de nos réunions intercantionales d'information auprès des élus, au lieu d'organiser des réunions spécifiques qui risquent de ne pas mobiliser les élus. En outre, ce sujet du tri sélectif est traité de toute façon par les 2 syndicats (SYMOVE et SMVO).

**Monsieur Douet** précise, en outre, que ces deux syndicats organisent aussi leurs manifestations.

**Monsieur Vasselle** propose qu'au moment où on définira les thèmes des prochaines réunions intercantionales, sera choisi un de ces thèmes.

## 6. Questions diverses

**Monsieur Vasselle** donne la parole à Monsieur Manoussi

**Monsieur Manoussi** indique qu'il a le plaisir de représenter l'Union des maires de l'Oise à la commission qualipréf. Cette commission ne concerne, pour l'instant, que l'arrondissement de Beauvais. La préfecture a obtenu la certification qualipréf fin 2011 pour une nouvelle durée de 3 ans. Cela concerne les collectivités territoriales. Elle contient un certain nombre d'indicateurs relatifs aux réclamations, à la lisibilité des courriers, à la synthèse des observations, à l'obtention des rendez-vous, et à la prestation de la DRCL. Il existe également une enquête usagers avec des taux de satisfaction sur l'accueil téléphonique, la joignabilité, le pré-accueil, l'accueil général, la satisfaction générale. A chaque fois que le taux de satisfaction est inférieur à 60%, un plan d'action est mis en place.

Monsieur Manoussi a proposé qu'un article sur ce sujet soit inséré dans la Lettre de l'umo. Il propose également que le compte-rendu de cette commission soit envoyé, par voie électronique, aux administrateurs.

**Monsieur Vasselle** demande si ce point nécessite des remarques ou des interrogations. Dans la mesure où aucune remarque n'est apportée, il donne la parole à Monsieur Bosino.

**Monsieur Manoussi** demande si d'autres collectivités reçoivent également par voie électronique des documents de la préfecture. Or si leurs documents font 60 pages, la charge d'impression revient à la commune.

**Monsieur Vasselle** propose qu'un courrier soit adressé au Préfet afin de demander, lorsque les documents sont volumineux, qu'une note de synthèse de quelques pages soit préparée et présentée aux élus.

Monsieur Vasselle indique que, du fait de la dématérialisation, il faudrait désormais aller en réunion avec son ordinateur, à condition que le réseau internet passe dans tout le département. En effet, le haut-débit n'est pas présent sur tout le territoire départemental, même si le Conseil général fait des progrès (98% du territoire est couvert). Il demande à Monsieur Douet à quel horizon le Conseil général couvrira la totalité du département en haut-débit.

**Monsieur Douet** confirme qu'il ne reste plus que 2% du territoire qui n'est pas encore couvert par le haut-débit. Or ces 2% restant correspondent à une charge financière très importante. Mais le Conseil général s'est engagé à desservir tout le département. Cependant il reste des points plus difficiles que d'autres : avoir l'accord des opérateurs pour qu'ils viennent s'installer. Or, dans certains endroits, le Conseil général a fait les travaux nécessaires, mais les opérateurs ne sont pas venus. Toutefois le 3G passe pratiquement partout.

**Monsieur Bosino** souhaite évoquer un problème intervenu sur sa commune : le déclenchement intempestif de sirène. Le problème est que les sirènes sont un moyen

d'informer la population. Cependant les sirènes sont déclenchées à distance, par des impulsions téléphoniques d'Arras. Or il y a eu un certain nombre de dysfonctionnements dans le département. A l'inverse, la commune a essayé de déclencher, elle-même, la sirène, elle ne l'a jamais réussi. Une intervention a eu lieu au niveau de la sécurité civile dans la mesure où il s'agit d'un problème sérieux. En effet s'il y a le moindre accident dans le département qui nécessite le déclenchement des sirènes, la commune serait en grande difficulté.

Monsieur Bosino indique qu'il présente devant le conseil d'administration ce problème dans la mesure où d'autres collectivités ont pu être touchées.

**Monsieur Vasselle** demande à Monsieur Bosino de tenir l'Union des maires informée des suites réservées par le Préfet à ce problème afin de réagir si nécessaire.

**Monsieur Gogny-Goubert** demande, qu'en tant que représentant de l'Union des maires au niveau de la sécurité civile, copie de courrier afin de soulever ce problème lors de la prochaine réunion.

#### 7. Date des prochains conseils d'administration

Le mardi 29 mai à 9h30 et le lundi 10 septembre à 9h30, à la salle Socio-culturelle de Clermont.

Le Président

**Alain VASSELLE**

#### *Etaient présents :*

M. Jean-Pierre BOSINO, Maire de Montataire – M. Gratien CARRERE, Maire de Bailleul-sur-Thérain – M. Jean-Claude CORMONT, Maire de Couloisy – M. Jean-Pierre DAMIEN, Maire du Plessis-Brion – M. Jean-Paul DOUET, Maire de Montagny-sainte-Félicité – Monsieur Jean-Pierre GILLES, Maire de Montagny-en-Vexin - Monsieur GOGNY-GOUBERT, Maire de Saint-Rémy-en-l'Eau – Monsieur Michel LE TALLEC, Maire de Le Coudray-sur-Thelle – Mme Nadège LEFEVRE, Présidente de la Communauté de Communes du Pays de Bray — Mme Pascale LOISELEUR, Maire de Senlis – M. Gérard MANOUSSI, Maire d'Apremont – Monsieur Claude SAUVAGET, Maire de Boubiers - Monsieur Alain VASSELLE, Maire d'Oursel-Maison

Assistaient également à cette séance Elise MARSAY-DENOUS, Directrice de l'UMO, et Bénédicte UGUEN, Responsable juridique

Etaient excusés :

Mme Isabelle BARTHE, Maire de Cernoy – Monsieur Lucien BOUCHEZ, Maire d’Haudivillers – Madame Michèle BRICHEZ, Maire d’Hondainville – Mme Caroline CAYEUX, Maire de Beauvais – Monsieur Philippe COFFIN, Maire de Nanteuil-le-Haudouin - M. Edouard COURTIAL, Maire d’Agnetz – Monsieur Alain De PAERMENTIER, Maire de Ressons-sur-Matz – Monsieur Jean-pierre DESMOULINS, Maire de Saintines – Monsieur Marie DUBUT, Maire de Marseille-en-Beauvaisis – Monsieur Patrick FLOURY, Président de la Communauté de Communes de la Basse Automne – Monsieur Arnaud FOUBERT, Président de la Communauté de Communes du Pays de Valois – Monsieur Laurent LEFEVRE, Maire de Rainvillers – Monsieur Gérard LEMAITRE, Président de la Communauté de Communes du Vexin-Thelle – Monsieur Guy MAILLARD, Maire de Saint-Germer-de-Fly - M. Philippe MARINI, Maire de Compiègne – Monsieur Roger MENN, Maire de Liancourt – Monsieur Lionel OLLIVIER, Maire de Clermont - M. Alain PETREMENT, Maire d’Ermenonville – M. Jacques PINSSON, Président de la Communauté de communes de la Ruraloise – M. Charles POULPLIN, Maire d’Estrées-Saint-Denis – Monsieur Luc REDREGOO, Maire de Thiescourt – Monsieur Alain ROUSSELLE, Maire d’Auchy-la-Montagne – Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN, Maire de Creil